



CEPE

Centre d'étude sur la
pauvreté et l'exclusion

SYNTHÈSE

**LA PAUVRETÉ, LES INÉGALITÉS
ET L'EXCLUSION SOCIALE AU QUÉBEC :
ÉTAT DE SITUATION 2012**

Compilation statistique, analyse et rédaction :

Guy Fréchet, Aline Lechaume, Richard Legris et Frédéric Savard

Conception graphique et mise en page :

Direction des communications

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, rue Saint-Amable, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 646-0425, poste 67271

Télécopieur : 418 644-1299

Courriel : cepe@mess.gouv.qc.ca

Le présent document peut être consulté sur le site Internet du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) à l'adresse suivante : www.cepe.gouv.qc.ca. La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

ISBN 978-2-550-66777-3 (imprimé)

ISBN 978-2-550-66778-0 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

L'état de situation 2012 du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, intitulé *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec*, réunit les données les plus à jour sur la pauvreté et les inégalités au Québec.

Au Québec, on observe globalement une diminution du taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) de 2000 à 2007, puis une augmentation depuis. Ce taux est passé de 11,6 % en 2000 à 7,9 % en 2007 (le plancher au cours de la dernière décennie), avant de remonter à 9,4 % en 2010.

TABLEAU 1

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES D'APRÈS LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC, BASE 2008), QUÉBEC, 2000 ET 2010

	2000	2010	Variation 2000-2010
TOUTES LES PERSONNES	11,6	9,4	-2,2
Personnes de moins de 18 ans	13,7	7,5	-6,2
Personnes de 18 à 64 ans	12,7	10,9	-1,8
Personnes de 65 ans et plus	1,8*	4,9*	3,1
Hommes	10,5	9,7	-0,8
Femmes	12,7	9,0	-3,7
PERSONNES SEULES	25,4	25,4	0,0
PERSONNES DANS LES FAMILLES ÉCONOMIQUES, DEUX PERSONNES OU PLUS	9,1	6,1	-3,0
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	7,1*	3,9*	-3,2
Personnes dans les familles monoparentales	36,0*	23,3*	-12,7

Note : * À utiliser avec prudence.

Source : STATISTIQUE CANADA (2012).

Les comparaisons interrégionales, interprovinciales et internationales nous renseignent sur la position relative des régions les unes par rapport aux autres, ou sur la position du Québec par rapport aux provinces voisines ou à d'autres pays.

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES

Selon la mesure de faible revenu (MFR), les comparaisons interrégionales permettent d'observer qu'entre 1997 et 2009 certaines des régions du Québec ont enregistré une baisse du taux de faible revenu – le seuil est d'environ 17 000 \$ pour une personne seule en 2010 – (ex. : Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord), alors que d'autres régions ont connu une relative stabilité (ex. : Centre-du-Québec, Laval et Estrie). Enfin, d'autres régions ont connu une hausse du taux de faible revenu (ex. : Montréal). Les régions de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent occupent les positions les plus favorables en 2009, soit sous la barre des 10 %, alors qu'à l'autre extrémité les régions de la Mauricie, du Nord-du-Québec et de Montréal se situent au-dessus de la moyenne québécoise.

TABLEAU 2

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU, SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1997 ET 2009 ET VARIATION 1997-2009

	1997	2009	Variation 1997-2009
1 Bas-Saint-Laurent	12,7	9,6	-3,0
2 Saguenay – Lac-Saint-Jean	11,3	9,6	-1,7
3 Capitale-Nationale	11,5	8,9	-2,6
4 Mauricie	14,6	13,2	-1,4
5 Estrie	12,1	12,4	0,3
6 Montréal	19,1	20,5	1,4
7 Outaouais	14,2	11,3	-2,9
8 Abitibi-Témiscamingue	13,5	10,7	-2,8
9 Côte-Nord	16,5	12,1	-4,4
10 Nord-du-Québec	30,2	15,9	-14,3
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	17,7	12,0	-5,7
12 Chaudière-Appalaches	9,0	7,5	-1,5
13 Laval	10,5	10,8	0,3
14 Lanaudière	11,4	10,3	-1,2
15 Laurentides	12,2	10,3	-1,8
16 Montérégie	10,9	10,2	-0,7
17 Centre-du-Québec	11,5	11,4	-0,1
Ensemble du Québec	13,7	12,7	-1,0

Sources : STATISTIQUE CANADA (2012); INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012).

COMPARAISONS INTERPROVINCIALES

Selon la MPC, le Québec semble dépassé par quelques provinces, mais cette différence n'est pas significative car elle se situe dans les marges d'erreur du Québec. En effet, il appartient, avec six autres provinces (Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard), à un premier groupe où les différences sont minces.

Cependant, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse connaissent des taux de faible revenu significativement plus élevés que ceux du Québec en 2010.

TABLEAU 3

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES, D'APRÈS LA MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC, BASE 2008) SELON LA PROVINCE, CANADA, 2000 ET 2010 ET VARIATION 2000-2010

	2000	2010	Variation 2000-2010
Terre-Neuve-et-Labrador	20,5	11,6	- 8,9
Île-du-Prince-Édouard	14,6	11,7	- 2,9
Nouvelle-Écosse	14,2	12,8	- 1,4
Nouveau-Brunswick	13,7	12,0	- 1,7
Québec	11,6	9,4	- 2,2
Ontario	9,9	9,5	- 0,4
Manitoba	10,8	8,7	- 2,1
Saskatchewan	13,2	8,8	- 4,4
Alberta	11,0	8,4	- 2,6
Colombie-Britannique	16,8	12,4	- 4,4
Canada	11,9	9,9	- 2,0

Source : STATISTIQUE CANADA (2012).

COMPARAISONS INTERNATIONALES

Les comparaisons internationales selon la MFR permettent de constater que le Québec se serait situé au milieu du peloton des pays développés sur la scène internationale en 2009 s'il avait été considéré comme une entité distincte. Ces pays sont les quinze pays les plus développés économiquement de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche) ainsi que la Norvège et la Suisse.

LA SITUATION AU QUÉBEC

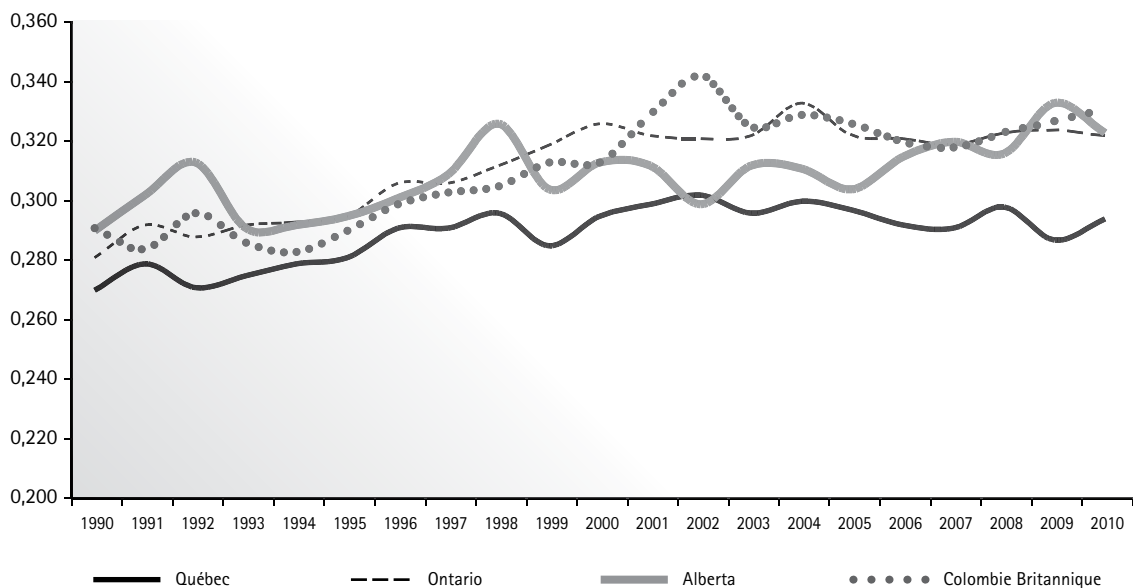
Pour mesurer l'évolution du Québec entre 2004 et 2012, certains cas types ont été retenus, soit les cas des personnes seules, des personnes seules avec contraintes sévères à l'emploi, des familles monoparentales avec un enfant de 3 ans, des couples avec un revenu, sans enfants, et enfin des familles biparentales avec un revenu et deux enfants. Leur situation a été examinée par simulation afin de voir si leur sort s'est amélioré ou détérioré. On remarque des variations entre les deux périodes selon l'absence ou la présence d'enfants. Cela traduit sans doute les avancées récentes en matière de politiques familiales et de lutte contre la pauvreté au Québec, celui-ci s'étant doté de moyens plus affirmés de lutte contre la pauvreté des familles avec enfants. Par voie de conséquence, cela laisse plus loin derrière les personnes seules et les couples sans enfants.

L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS

Au Québec, les inégalités ont augmenté depuis 1990, mais des nuances peuvent être apportées. Chez les personnes seules, le quintile le plus pauvre a fait du surplace par rapport au quintile le plus riche, dont le pouvoir d'achat a progressé. Chez les familles de deux personnes ou plus, le pouvoir d'achat a fortement progressé, particulièrement chez les plus aisés.

FIGURE

COEFFICIENT DE GINI, POUR L'ENSEMBLE DES UNITÉS FAMILIALES, D'APRÈS LE REVENU APRÈS IMPÔT AJUSTÉ, QUÉBEC ET PROVINCES SÉLECTIONNÉES, 1990-2010



Note : L'échelle varie ici de 0,200 à 0,360.

Source : STATISTIQUE CANADA (2012).

Par rapport à d'autres sociétés, dont les autres provinces canadiennes, les États-unis et certains pays européens, le Québec a su conserver un niveau d'inégalité inférieur. Cependant, il est toujours devancé par les pays scandinaves.

GLOSSAIRE

Coefficient de Gini : C'est une mesure simple et facile à interpréter pour l'analyse des inégalités de revenus. Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1 : 0 représente la situation d'égalité parfaite, et 1, l'inégalité parfaite.

Mesure de faible revenu (MFR) : C'est la moitié de la médiane des revenus. La médiane divise la population en deux, la première moitié gagne moins que la médiane, l'autre moitié gagne plus.

Mesure du panier de consommation (MPC) : Est considérée comme à faible revenu l'unité familiale dont le revenu est inférieur au coût d'un panier de consommation déterminé en fonction de sa collectivité (région rurale, ville moyenne, grande ville, etc.). Ce panier comprend certains biens et services, dont la nourriture, les vêtements, les chaussures, le logement, le transport et autres (soins personnels, besoins ménagers, ameublement, service téléphonique, lecture, loisirs et divertissements).

Taux de faible revenu : C'est le pourcentage de la population sous un seuil de faible revenu, par exemple sous le seuil déterminé par la mesure de faible revenu (environ 17 000 \$ pour une personne seule en 2010). Nous utilisons principalement la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation.

Quintile le plus pauvre : Un quintile est constitué d'une tranche de 20 % de la population. Dans le cas du quintile le plus pauvre, on peut dire aussi le 20 % de la population la plus défavorisée.